

RCS : EVRY Code greffe : 7801

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

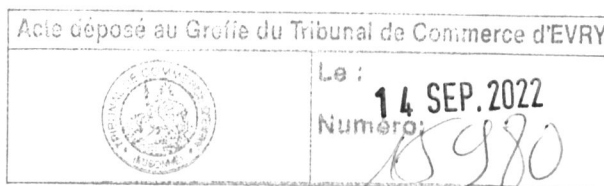
**Le greffier du tribunal de commerce de EVRY atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2019 B 01505 Numéro SIREN : 845 305 721 Nom ou dénomination : Stone.Fit

Ce dépôt a été enregistré le 14/09/2022 sous le numéro de dépôt 15980

SAS STONE FIT
Capital social: 3 000 €
Siège social: 15 RUE DES PYRENEES
91090 LISSES
R.C.S. B 845 305 721



PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE

L'an deux mille **VINGT DEUX**,
Le 22 Juin 2022, A 13 h 00,

Les associés de la société SAS STONE FIT, se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire Annuelle, sur la convocation de la gérance.

Sont présents:

- Monsieur LOCICERO SYLVAIN, ANTOINE, associé, représentant 50 parts sociales, demeurant 645 RUE DE BUISSEAU 45390 BRIARRES SUR ESSONNES.
- Madame OUESLATI HOUYAM, Présidente, associée, représentant 250 parts sociales, demeurant 645 RUE DE BUISSEAU 45390 BRIARRES SUR ESSONNES.

Les associés présents ou représentés ainsi 300 parts, soit la totalité des parts sociales, l'Assemblée Générale Ordinaire peut valablement délibérer.

L'assemblée est présidée par Madame HOUYAM OUESLATI, Présidente associée.
Le président rappelle que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant:

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport de gestion établi par la gérance,
- Approbation des comptes de l'exercice clos le **31 Décembre 2021** et quitus à la gérance,

PREMIERE RESOLUTION

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion, approuve l'inventaire et les comptes annuels, à savoir le bilan, le compte de résultat et l'annexe, arrêtés le **31 Décembre 2021**, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ce rapport. En conséquence, elle donne à la gérance quitus de sa gestion pour l'exercice clos le 31 Décembre **2021**.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

DEUXIEME RESOLUTION

25

es

Conformément à la proposition de la gérance, l'Assemblée Générale constate que les comptes de l'exercice font apparaître un Bénéfice de **54 €** après impôt sur les sociétés et que les sommes distribuables sont constituées comme suit :

Origines du résultat à affecter :

1) Report à nouveau antérieur	562 €.
2) Résultat de l'exercice après impôt sur les sociétés	54 €.
3) Prélèvement sur les réserves	0 €.

Total après impôt sur les sociétés	616 €.

Affectation proposée :

1) Affectation aux réserves :	
* Réserve légale	0 €.
* Réserve spéciale des Plus values à long terme	0 €.
* Réserves statutaires	0 €.
2) Dividendes	0 €.
3) Report à nouveau après impôt sur les sociétés	616 €.
4) Autres réserves	0 €.

Total après impôt sur les sociétés	616 €.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Durant l'exercice clos le 31 Décembre 2021 : Le chiffre d'affaires a été de **132 006 €** en HT.
Bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 Décembre 2021, qui a duré 12 mois du 01 Janvier 2021 au 31 Décembre 2021.

CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE 50 DE LA LOI SUR LES SOCIETES COMMERCIALES

Nous vous précisons qu'aucune convention entrant dans le champ d'application de l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966 n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

LS

OS

RAPPORT SPECIAL DE LA GERANCE
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 22 JUIN 2022

Conformément à l'article 50 de la loi du 24 Juillet 1966, Nous vous précisons qu'aucune convention visée à cet article n'a été conclue au cours de l'exercice écoulé.

La Présidence,



Ls

os

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012021	et clos le	31122021	Régime simplifié d'imposition	☒
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	☐
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société :		Adresse du siège social :	
STONE.FIT SAS 2021			
SIRET	8 4 5 3 0 5 7 2 1 0 0 0 2 7	Mél :	
Adresse du principal établissement :		Ancienne adresse en cas de changement :	
STONE.FIT 15 RUE DES PYRENEES 91090 LIESSES			

RÉGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° d'identification de la société mère :

SIRET

B ACTIVITÉ

Activités exercées Si vous avez changé d'activité, cocher la case

C RÉCAPITULATION DES ÉLÉMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable au taux normal	Déficit
Bénéfice imposable à 15%	63	Résultat net de cession, de concession ou de sous-concession des brevets et droits de propriété industrielle assimilés imposable au taux de 10 %
		0

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%	PV à long terme imposables à 19%	PV exonérées (art. 238 quinquies)
Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	

3 Abattements et exonérations notamment entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprise nouvelle, art. 44 sexies	Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A
Entreprise nouvelle, art. 44 septies	Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies
Bassins urbains à dynamiser (BUD), art. 44 sexdecies	Zone franche Urbaine - Territoire entrepreneur, art. 44 octies A
	Autres dispositifs
	Zone de développement prioritaire, art. 44 septdecies
Société d'investissement immobilier cotée	Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)
	Plus-values exonérées relevant du taux de 15%

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W du CGI (cocher la case)

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédits d'impôts
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet état, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n°2065-SD)

Recettes nettes soumises à la contribution de 2,5%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNÉES AU DÉPÔT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice du formulaire n°2065-SD)

1- Si vous êtes la société tête de groupe soumise au dépôt de la déclaration n°2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre	
2- Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n°2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée	Nom / Adresse N°
3- Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n°2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre	
Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe	Nom / Adresse N°

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ? OUI ☒ NON ☐ Si oui, indication du logiciel utilisé **TEN'CO**

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n°2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. S'agissant des notices des liasses fiscales, elles sont accessibles uniquement sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable :	Nom et adresse du conseil :
CABINET CHOUCHA EXPERT-COMPTABLE 14, rue Jacques Coeur 75004 PARIS Tél : 0142778888	Copie conforme à l'original Tél :
OGA/OMGA Viseur conventionné (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant :
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur ou certificateur conventionné :	Date : Lieu :
N° d'agrément du CGA/OMGA ou viseur ou certificateur conventionné	Qualité et nom du signataire :
	Signature :
Examen de conformité fiscale (ECF)	Prestataire :

ANNEXE AU FORMULAIRE N°2065-SD

H	RÉPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILÉS DISTRIBUÉS
---	--

Montant global brut des distributions ⁽¹⁾		payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire (s) ⁽²⁾					c
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus ⁽³⁾				e	
				f	
				g	
				h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI ⁽⁴⁾					i
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40% prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j
Montant des revenus répartis ⁽⁵⁾					Total (a à h)

RÉMUNÉRATIONS NETTES VERSÉES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIÉTÉS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

[illegible]

J DIVERS

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

K	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION
---	---

REMUNÉRATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSÉES A 0%, 15% ou 19%			
			0%	15%	19%
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DSN et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés ^(a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice			
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice			
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages ^(b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice			
		MVLT restant à reporter			

L	CADRE NE CONCERNANT QUE LES ORGANISMES BENEFICIAIRES DE DONS (article 222 bis du CGI)
---	---

Montant cumulé des dons et versements mentionnés sur les reçus, attestations ou tous autres documents et perçus au titre de l'exercice.	
Nombre de reçus, attestations ou tous autres documents délivrés au titre de l'exercice	

CONTROLE DE CONCORDANCE		
DESIGNATION	MONTANT	ECART
Total écart		0.00



Désignation de l'entreprise		STONE.FIT SAS 2021										Néant ☐ *			
Adresse de l'entreprise		STONE.FIT 15 RUE DES PYRENEES 91090 LIESSES													
SIRET		8	4	5	3	0	5	7	2	1	0	0	0	2	7
Durée de l'exercice en nombre de mois*		1		2		Durée de l'exercice précédent*		1		2					
												Exercice N clos le			
												3 1 1 2 2 0 2 1			
ACTIF															
												Brut 1			
												Amortissements-Provisions 2			
												Net 3			
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilitations incorporelles	Fonds commercial*		010		012									
		Autres*		014		016									
	Immobilitations corporelles*		028	27 372	030	18 555							8 816		
	Immobilitations financières* (1)		040		042										
	Total I (5)		044	27 372	048	18 555							8 816		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*		050		052									
		Marchandises*		060		062									
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066										
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*		068	5 055	070							5 055		
		Autres* (3)		072	50 653	074							50 653		
	Valeurs mobilières de placement		080		082										
	Disponibilités		084	1 720	086								1 720		
	Charges constatées d'avance*		092		094										
Total II		096	57 428	098								57 428			
Total général (I + II)		110	84 800	112	18 555							66 244			
PASSIF															
												Exercice N 1			
												NET			
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120										3 000		
	Écarts de réévaluation		124												
	Réserve légale		126												
	Réserves réglementées*		130												
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants*)		131												
	Report à nouveau		134										562		
	Résultat de l'exercice		136										54		
	Provisions réglementées		140												
Total I		142										3 616			
Provisions pour risques et charges		154													
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156									19 976			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164												
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166									20 951			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :)		169									21 702			
	Produits constatés d'avance		174												
Total III		176										62 628			
Total général (I + II + III)		180										66 244			
RENOUVOIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195								
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182								
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		(5)	Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184								

2 COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2022

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise STONE . FIT SAS 2021		Néant ☐ *		
		Formulaire déposé au titre de l'IR		Exercice N clos le		
		018		3 1 1 2 0 2 1		
A - RÉSULTAT COMPTABLE						
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*			210		
	{	Production vendue	Biens	dont export et livraisons	215	214
			Services*	intracommunautaires	217	218
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)			222		
	Production immobilisée*			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
Autres produits			230			
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)				232	132 006	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stocks (marchandises)*			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238	2 143	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : - immobilier :)			242	117 912	
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243	244	11 533	
	Rémunérations du personnel*			250	23 242	
	Charges sociales (cf. renvoi 380)			252	5 481	
	Dotations aux amortissements*			254	6 650	
	Dotations aux provisions			256		
{	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
Total des charges d'exploitation (II)				264	166 967	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						
Produits financiers (III)		280	Charges financières (V)		294	
Produits exceptionnels (IV)					290	
{	Charges exceptionnelles (VI)	dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	
		dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquiés D)	348			
Impôt sur les bénéfices * (VII)					306	
2 - BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)				310	54	
B - RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312	54	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324	9	
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpes-cts d'associés	247	Ecart de valeurs liquidatives sur OPC*	248	330	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(	Part de loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	249	251	
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999	4	
Déductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			997		
	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU -TE (44 octies A)	987	342	
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989		
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindecies)	138		
	Bassins d'emploi à redynamiser (44 duodecies)	991	Investissements outre-mer	344		
	ZFANG (44. quaterdecies)	345				
	BUD (44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993		
	Créance due au titre du report en arrière du déficit			346	350	
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies)			655		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies A)			643		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies B)			645		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies C)			647		
	Déduction exceptionnelle (Art. 39 decies D)			648		
	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art. 39 decies E)			641		
	Déductions exceptionnelles (art. 39 decies F)			990		
Déduction exceptionnelle (art. 39 decies G)			649			
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		352	63	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière*			356		
	Déficits antérieurs reportables *		dont imputés sur le résultat :		360	
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS		Bénéfice col. 1 / Déficit col. 2		370	63	

* Des explications concernant ces rubriques figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD